Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260604-CCAS2026_017-DE

DÉPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUÉVERT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du 04 juin 2026
Nombre de Membres en exercice = 15 ; de présents = 14 ; de votants = 15

AFFAIRE N° 2026-17 – OBJET : Mise à disposition logement d'urgence
M. PELLIZZARI OLIVA Guido
Et Mme PELLIZZARI VILLARTA Sol Maria

L'An Deux Mille Vingt Six, le quatre juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale par Monsieur LANDURÉ Philippe, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LANDURÉ Philippe, Mme LEOST-TREMEL Françoise, DEGUEN Antoine, FROSTIN Séverine, FAUCHE Sylvain, GOUY Nadège, LE LEURCH Jean-Michel, LEMERRER Emmanuel, LESAICHERRE Didier, LUCAS Marie, MARCHIX Maëva, PEYROTTES Claire, ROUSSELLE Aurore, URVOY Yolande.

ÉTAIENT EXCUSÉES : RUISSEAU Bénédicte (pouvoir donné à Mme PEYROTTES Claire)

Secrétaire de séance : GOUY Nadège

<< >>

Par délibération du 11 Décembre 2008, le C.C.A.S a accepté la gestion du logement d'urgence en ce qui concerne son attribution et l'encaissement de l'indemnité d'occupation.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE, la prolongation de mise à disposition du logement d'urgence sis « 31, Rue Sainte Anne », pour une durée de trois mois (du 27 mars 2026 jusqu'au 27 juin 2026) à :

- **M. PELLIZZARI OLIVA Guido, Mme PELLIZZARI VILLARTA Sol Maria et leurs enfants.**
  En raison de la non-attribution d'un logement social.

FIXE le forfait d'occupation à 5 €/Jour/Adulte et 3 €/Jour/Enfant de – de 15 ans. Un titre de recettes sera adressé à l'intéressé.

Le conseil d'administration, donne pouvoir à Monsieur le Maire et/ou sa vice-présidente pour le renouvellement de la convention d'occupation du logement d'urgence à la famille PELLIZZARI, du 27 juin au 27 septembre, en fonction des éléments rapportés lors du rendez-vous programmé le samedi 13 juin 2026.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,
Philippe LANDURÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
QUEVERT
Côtes d'Armor